

## Possibilités d'action en cas de situations racistes

**Pensez à vous:** De quoi avez-vous besoin? Que voulez-vous faire? Montrez clairement vos barrières.

Notez le nom des personnes impliquées et les témoins, préservez les **preuves** et rédigez un **mémoire**.

Trouvez des **alliés** et assurez vous un soutien émotionnel. Pour la situation même et/ou pour après.

Dans tous les cas, si vous avez le sentiment d'avoir été traité.e de manière injuste ou discriminatoire, adressez vous à nous. Par ailleurs, vous pouvez aussi vous adresser à un **bureau des plaintes** directement.

**Les associations de médecins** (Landesärztekammern) sont responsables, si le personnel se comporte de manière raciste ou discriminatoire. Adressez vous à votre chambre de tribunal de votre région.

## Centres de consultation

Les centres de consultation soutiennent les personnes concernées et les témoins face aux discriminations. Ils conseillent au sujet des possibilités d'intervention et/ou les procédés juridiques suite à un événement discriminant ou des agressions. Aussi, ils documentent les faits.

La consultation est :

- possible personnellement ou par téléphone,
- gratuitement et anonyme,
- sur demande avec des Traducteurs.

Une prise de contact rapide est recommandée, puisque les droits juridiques peuvent expirer après deux mois.

Trouver des conseils  
au niveau fédéral



Centres de conseil basés  
sur la communauté

## Plus d'informations



Manuel d'utilisation  
allemand:  
informations et explications  
de la santé publique

Publication von DeZIM:  
le racisme et ses symptômes



Centre de lutte contre les  
discriminations de la région:  
Santé et soins

Les codes QR vous redirigent vers  
une page en allemand.

Autres langues : arabe,  
allemand, anglais, farsi, russe,  
turc, langue facile en allemand



Publié par la **Stiftung für die Internationalen Wochen gegen Rassismus**

Goebelstr. 21a, 64293 Darmstadt  
Telefon 06151 - 66 78 258  
[info@stiftung-gegen-rassismus.de](mailto:info@stiftung-gegen-rassismus.de)  
[www.stiftung-gegen-rassismus.de](http://www.stiftung-gegen-rassismus.de)



**STIFTUNG**  
für die Internationalen Wochen  
**GEGEN RASSISMUS**

2024

Traduit par : **TranslAid**

Le projet solidaire contre le racisme dans le domaine de la santé est promu par :



Die Beauftragte der Bundesregierung  
für Migration, Flüchtlinge und Integration  
Die Beauftragte der Bundesregierung für Antirassismus

## Racisme dans le domaine de la santé publique

## Informations initiales pour les patient.e.s



avec expériences de  
racisme dans le domaine  
de la santé publique

## Racisme dans le domaine de la santé publique

Le racisme est une idéologie qui dévalorise les personnes à cause de leurs apparences, noms, leurs (supposée) culture, origines ou religions. Le racisme se produit tous les jours.

Le racisme dans le domaine de la santé peut se produire dans les structures, mais aussi de manière institutionnelle ou individuelle.

Des exemples sont les suivants :

- Les patient-es ne sont pas salués-es en raison de leur origine
- Les patient-es ne sont pas suffisamment informés-es sur leurs options de traitement parce qu'ils et elles parlent à peine allemand
- Les douleurs des patient-es ne sont pas prises au sérieux en raison de leur apparence.



Plus d'informations au sujet du racisme

Vous n'êtes pas les seuls à avoir expérimenté le racisme. Allez chercher du soutien. Ce Flyer vous donne de premières informations.

## Vos droits

Le personnel de soin est tenu de participer à la prise en charge médicale des personnes légalement assurées avec besoin de soins. Il s'agit de **l'obligation de soigner** selon le **§630a**.

Ce qui veut dire: **Le personnel de soins n'a pas le droit de vous refuser et est dans l'obligation de vous traiter.**

**En cas d'urgence**, un traitement doit être effectué indépendamment de l'assurance.

La **loi générale sur l'égalité de traitement (AGG** - Allgemeine Gleichbehandlungsgesetz) §1 vise à prévenir ou à éliminer les discriminations fondées sur l'origine ethnique, le sexe, la religion ou les convictions, l'âge, un handicap ou l'identité sexuelle.

Si vous avez été discriminé, vous avez le droit de porter plainte en vertu de l'article **§21 de l'AGG** pour obtenir une **omission**.

Cela s'applique, par exemple, en cas d'erreur médicale.

Exemples :

On vous a refusé un traitement en cas d'urgence et vous avez subi des dommages de santé permanents.

Vos douleurs n'ont pas été prises au sérieux, vous avez donc été mal traité-e et vous en avez subi des dommages de santé conséquents.

Dans les cas graves tels que l'insulte ou la diffamation, vous pouvez porter plainte en vertu de l'article **§192a du Code pénal (StGB)**.

**Les demandeurs d'asile et les personnes tolérées** ont droit à des prestations de santé restreintes au cours des **36 premiers mois** de leur séjour, conformément à l'article §4 de la **Loi sur l'asile (AsylbLG)**. Cela inclut les douleurs fortes, les soins pendant la grossesse et l'accouchement, ainsi que les vaccinations.

Selon la commune ou la ville, vous recevrez un certificat de maladie ou une carte électronique d'assurance maladie. **L'organisme payeur** est le **service social** compétent.

Plus d'informations sur les soins aux personnes réfugiées



En cas de **difficultés linguistiques**, une personne peut dans tous les cas venir avec vous pour **traduire**. Des outils de traduction peuvent aussi être utilisés. Dans plusieurs communes et villes, il existe des associations qui mettent à disposition des médiateurs linguistiques bénévoles.

Il existe des lieux d'accueil séparés pour **les personnes en situation de précarité**. Il s'agit par exemple des personnes sans-papiers, des personnes disposant de peu de moyens financiers, des bénéficiaires de l'aide sociale, des personnes sortant de prison, etc.

Plus d'informations sur le soutien



Votre santé est un droit humain. Il existe des associations qui **traitent** les personnes avec une couverture d'assurance limitée ou sans couverture d'assurance - **anonymement et gratuitement**.

Contact à l'échelle nationale

